



# Aménagement du territoire à Laval: pourquoi et comment s'impliquer

Frédérique Pellerin-Catellier  
Krystal Swift Dumesnil  
Chargées de projets en environnement

# Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval



- Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval a été fondé en **janvier 1996** par les citoyens et les organismes environnementaux de la région. Sa mission **est d'améliorer la qualité de l'environnement et de promouvoir le développement durable.**
- Le CRE de Laval regroupe de façon **volontaire** tout individu, organisme privé ou public voué à la protection de l'environnement et à la promotion des principes du développement durable.

# Mise en contexte:

## La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU)

- Confère aux MRC

1. le pouvoir de déterminer les grandes orientations et les objectifs de protection et de mise en valeur
2. le pouvoir de créer certaines règles
3. l'obligation de produire un **schéma d'aménagement et de développement** (SAD)

# Le schéma d'aménagement

- Définition:
  - le SAD dicte les lignes directrices de l'organisation du territoire à l'échelle d'une MRC
- Obligations:
  - énoncer une vision stratégique du développement
  - déterminer les parties du territoire ayant un intérêt particulier
  - s'intégrer dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

# Le PMAD

- Définition:
  - Document de planification territoriale à l'échelle d'une communauté métropolitaine
- Éléments clés du PMAD de la CMM (2012) :
  - 30 % de couvert forestier
    - CMM : 19,2 %
    - Laval : 8 %
  - 17 % d'aires protégées
    - CMM : 3,5 %
    - Laval : <1 %



# Le processus de révision du SAD

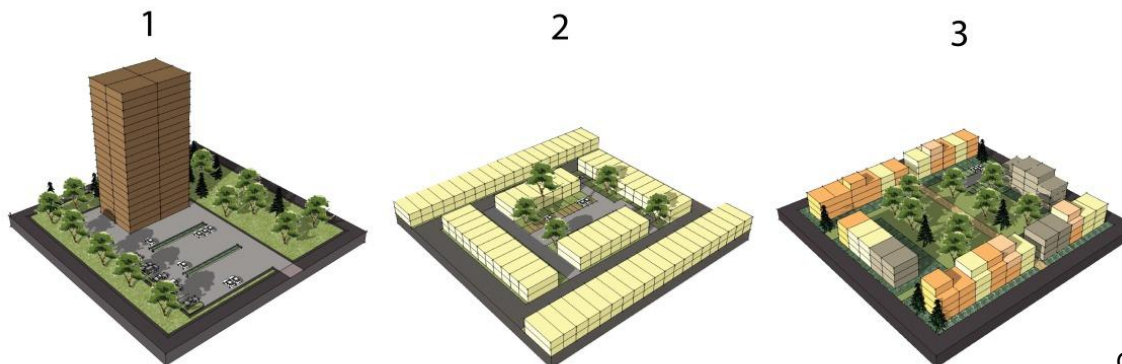
- 1er projet de révision de SAD
  - Processus révisionnel de 2 ans
  - Dépôt au Gouvernement du Québec
- 2ème projet de révision
  - Application des commentaires du Gouvernement
  - Consultations publiques
- SAD révisé
  - SAD entériné par le Gouvernement

# Le schéma d'aménagement de Laval

- L'actuel SAD de Laval date de 1989
- Dernière révision:
  - 2000 à 2005 - non entériné
  - Dernières consultations publiques en 2004
- SAD transitoire adopté en mars 2014
- Délai spécial de révision accordé jusqu'en 2016

# Pourquoi se préoccuper du SAD

- Impact direct sur votre milieu de vie
- Répercussions à long terme
- Processus décisionnel inclusif



Crédit photo: Collectivités viables





# Une belle opportunité d'agir en amont: Repensons laval



- S'informer et comprendre
- Répondre à la question du jour
- Participer aux ateliers de discussion
  - 10 et 11 novembre 14h ou 19h

# Consultations publiques

- Encadrées par la *LAU* et la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM)
- Objectifs :
  - Obtenir les points de vue, les attentes, les préoccupations et les propositions des citoyens
  - Fournir aux citoyens l'occasion d'influencer les décisions
  - Réviser la proposition du conseil municipal

# Comment réussir sa participation aux consultations

- Avis publics
- Échéances
- Principaux enjeux
- Pour bien intervenir:
  - Intérêt général plutôt que privé
  - Format
  - Vocabulaire
  - Faire appel à la *Loi sur le DD*
  - Appuyer vos arguments de données fiables et reconnues

# Date et ressources

- Atelier de discussion - Repensons Laval
  - 10 et 11 novembre (14h ou 19h)
- Consultations publiques SAD - Début 2015
  - Surveillez les avis publics (journaux)
- Ressources principales :
  - Ville de Laval (Repensons laval)
  - MAMROT
  - CRE de Laval

# DES QUESTIONS ?

